

Procès-verbal du conseil du conseil d'école du jeudi 9 février 2023
Ecole élémentaire La Vallée du Lac de Château-La-Vallière

Présents :

Mairies : Monsieur Gauthier (maire de Château-la-Vallière), Madame Gauthier (adjointe en charge des affaires scolaires), Madame Bourlier (mairie de Couesmes)

Représentants des parents d'élèves : Mesdames Gagnard, Briand, Scoupe. Messieurs Madi, Wells.

Enseignants : Mesdames Berthet, Goasampis, Pichon-Dupont. Messieurs Moutault et Legendre.

DDEN : Madame Teillay

Absents excusés :

Mme Lequart, IEN

Mme Monmousseau, M.Raveneau enseignants,

M.Roy représentant des parents d'élèves.

Le conseil d'école commence par le vote du procès-verbal du précédent conseil d'école du 20 octobre 2022. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1) Les effectifs de l'école et la structure pédagogique

Au 9 février 2023, l'école compte 100 élèves répartis de la manière suivante :

-14 CP,

-18 CE1,

-22 CE2,

-21 CM1,

-25 CM2

Nous avons de nouveaux collègues, Monsieur Rémi Moutault Brigade qui remplace Madame Laur qui est en congé maternité et Madame Françoise Goasampis qui remplace Monsieur Raveneau. Madame Delouche remplace actuellement Madame Martin qui est en congés maternité.

Pour la rentrée prochaine, en septembre 2023, nous avons le départ de 25 CM2 et l'arrivée de 28 CP. Nous avons eu deux appels pour l'inscription d'un futur CE2 et d'un futur CP de parents qui s'installent sur la commune. Soit la prévision suivante :

-29 CP,

-14 CE1,

-19 CE2,

-22 CM1,

- 21 CM2

Soit un total de 105 élèves. Soit une moyenne de 21 élèves par classe. Monsieur Legendre ajoute que les effectifs présents ne tiennent pas compte des enfants des gens du voyage qui viennent compléter les classes une partie de l'année scolaire. Monsieur Legendre ajoute que les prochaines cohortes de

maternelle étant faible en nombre une nouvelle fermeture pourrait être envisagée dans les prochaines années.

Avec ces prévisions, l'an prochain et pour répondre aux demandes institutionnelles, les CP seront séparés en deux classes pour ne pas dépasser le nombre de 24 élèves par classe.

Monsieur Le Maire de Château-la-Vallière intervient en évoquant les fermetures qui ciblent le RPI de Château-la-Vallière, et annonce que l'élémentaire n'est pas ciblée.

2) Sécurité (PPMS, incendie,)

- a) Attentat-intrusion : le 12 décembre 2022, nous avons réalisé un exercice Attentat-Intrusion. L'exercice s'est bien passé. La classe des CP a mis du temps à recevoir le signal. Les élèves ont eu du mal à rester silencieux toute la durée de l'exercice. Nous avons constaté qu'il fallait veiller à bien éteindre les différents écrans (ordinateur, TBI,...) pour rester le plus discret possible. Nous pensons qu'il faut de nouveau sensibiliser les enfants à l'intérêt de l'exercice.

- b) Risques majeurs : le 30 janvier 2023, nous avons réalisé un exercice risque majeur. C'est la mairie qui a donné l'alerte. Voici le scénario : « Un accident de la circulation impliquant un poids lourd vient de se produire à proximité immédiate de votre établissement sur la D959 au rondpoint des enseignes (environ 300 m). Le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule qui s'est couché en sortie de virage. Il s'agit d'un camion-citerne transportant 20 tonnes d'ammoniac liquéfié sous pression (code de danger 268 – code de matière 1005). Dans le choc avec le sol, la citerne a été localement endommagée, entraînant une fuite relativement importante du produit. Le bruit de l'accident n'a pas été clairement perçu dans vos locaux, mais, depuis quelques minutes, une odeur forte et piquante est de plus en plus perceptible dans le secteur, entraînant des effets lacrymogènes et des gênes respiratoires sur les personnes les plus sensibles situées à l'extérieur des bâtiments. En raison de la toxicité de l'ammoniac, les sapeurs-pompiers décident d'engager, au moyen de haut-parleurs, la population à se confiner chez elle. » La mairie a ensuite téléphoné pour annoncer que le préfet a affecté des bus pour évacuer. L'exercice s'est bien passé. Quelques soucis avec la radio de l'école qui n'était pas branché.

- c) Incendie : Le mardi 3 janvier 2023, jour de rentrée. Nous avons effectué un exercice incendie en réponse à la demande de notre hiérarchie qui souhaitait s'assurer de la bonne marche des alarmes en raison de la crise énergétique. L'alerte a été donné par Monsieur Merchier (adjoint) et nous avons mis 1min49secondes pour évacuer. La classe des CE1 était absente car elle était à la piscine.

Une vérification des équipements a été effectué le 17 novembre 2022. Madame Teillay a fait une visite de l'école le lundi 23 janvier 2023.

Monsieur Legendre pose la question de la porte entre le couloir des classes 1,2,3 et la cuisine. La porte est fermée à clé. Monsieur Legendre est conscient que la porte doit être fermée pour que les enfants n'entrent pas dans la cuisine et ne jouent pas avec la porte mais il se questionne en matière de sécurité puisque si les élèves devaient évacuer dans ce sens de circulation, il n'a pas de clé et nous ne pourrions donc pas passer par cette porte.

M. le maire propose de mettre une porte coupe-feu afin de régler le problème. L'idée d'une porte serait tout de même ouvrable en cas de danger fut proposée par la mairie. Il fut rappelé qu'il faut néanmoins se référer au plan d'évacuation en cas de danger éventuel.

1) Evaluation des CP

Les CP ont fait la 2^e partie des évaluations nationales la semaine du 17 janvier. Elles se sont bien déroulées. Madame Monmousseau a commencé les rendez-vous avec les parents pour présenter le bilan des évaluations.

2) Projets :

Projets communs :

Les classes participent au projet Ecole et cinéma : la première séance a eu lieu le jeudi 1^{er} décembre pour les cycles 2 et 3. Le cycle 2 : Kerity et le cycle 3 : Tout en haut du monde. La seconde séance est prévue le vendredi 10 février.

Les classes poursuivent le projet autour des fêtes anglophones. Après Halloween au mois d'octobre autour de jeux collectifs entre toutes les classes. Monsieur Legendre remercie Monsieur Wells qui est venu faire une petite séance d'anglais autour d'un album dans les classes des CE2 et CM2. Nous avons célébré Noël autour d'un conte anglais *The snowman*. Puis, le jeudi 26 janvier dernier, nous avons célébré autour du ferrython une course de bateau décoré le jour de la fête australienne.

Les classes de CE1, CE2 et CM2 participeront le mardi 16 mai à des ateliers vélo dans la cour de l'école encadré par des intervenants USEP, les parents volontaires et les enseignants des classes concernées.

-Marché de Noël le vendredi 9 décembre 2022 à la salle des fêtes.

Projet de classe :

La classe des CM2 ira au Puy du Fou le lundi 19 juin 2023 en lien avec le projet Histoire. Le mardi 20 juin, présentation de la pièce de théâtre « L'histoire s'emmêle » à la salle des fêtes de Château-la-Vallière. Des sorties vélos sont également en préparation (3 sorties sur route) en juin-juillet. Monsieur Legendre remercie Vincent Métayer, citoyen de la commune qui est venu le 3 février faire une présentation de l'astrophotographie à la classe des CM2.

4 élèves participeront à la demi-finale du Défi Orthographique le 5 avril, organisé par les DDEN.

Les classes de CP-CE1 poursuivent le projet jardin dans le parc de la mairie dont le but est de faire un potager collectif dont les citoyens de la commune pourront profiter et entretenir. L'école est à l'initiative du projet avec un objectif de reprise par les citoyens de Château-la-Vallière. Le projet jardin partagé a reçu un financement du fond de dotation de la biodiversité à hauteur de 500€.

La classe des CE1 poursuit son projet natation à la piscine du Lude pour 8 séances les mardis depuis le mardi 3 janvier 2023.

Les classes des CE2 et des CM1 poursuivent le projet jardin au printemps dans le potager de l'école et un projet autour de l'art dans le monde en lien avec les dictées et pour favoriser l'accès à la culture.

Les classes du CP au CM1 se rendront à Terra Botanica en fin d'année scolaire.

3) USEP

Les projets de l'année sont en grande partie financés par les dons de l'APE, les dons à l'USEP et les ventes organisées. A ce jour, le solde est créditeur. Madame Berthet, trésorière de l'association USEP CLV présente les comptes aux membres du conseil d'école.

4) Travaux

-Monsieur Legendre évoque qu'il a un néon grillé au-dessus du tableau dans la classe des CM2.

-Madame Monmousseau demande s'il est possible de baisser les portes manteaux des CP : La mairie répond positivement à cette demande.

-Madame Berthet et Monsieur Moutault demande si un informaticien peut intervenir pour vérifier les TNI : La mairie réfléchit à la mise à jour des outils informatiques de l'école et va faire appel à différents fournisseurs.

5) Questions diverses

Question de M.Legendre:

- Question concernant la délégation des inscriptions : Les inscriptions dans les écoles sont normalement placées sous la responsabilité des mairies. Suite à une formation, Monsieur Legendre a appris que si ce sont les directeurs qui font les inscriptions, ils doivent avoir une délégation de la mairie pour ce faire. Mais à ce jour, il n'a pas de délégation.

La mairie répond qu'elle n'est pas au courant et qu'elle se renseigne.

Questions des élèves suite à la réunion des délégués :

-Est-il possible de mettre des buts pour le foot dans la pelouse ? De mettre des fleurs dans la cour?
La mairie n'est pas contre l'idée de l'installation des buts. Reste à régler le problème de la sécurité concernant l'emplacement de ces buts. Cependant, des fleurs seront plantées en lien avec les divers projets concernant le jardin de l'école.

Les élèves demandent s'il est possible de manger des hamburgers à la cantine ?

La mairie indique qu'il n'y a pas suffisamment de place dans les fours pour faire réchauffer les hamburgers dans les fours de la mairie. Monsieur Le Maire ajoute que les repas de cantine ont une augmentation de 10% depuis la nouvelle année et que le conseil municipal a décidé de prendre en charge cette augmentation pour ne pas impacter les familles dans le contexte difficile actuel.

Les élèves demandent des ballons et des jeux sur le temps du midi ?

Un budget ballon et jeux destinés à la cour de récréation a été voté par la mairie. Les achats se feront une fois le budget validé au mois de mars.

Cette dernière, en lien avec l'APE, souhaite également investir des « grands jeux ».

Les élèves demandent s'il est possible de changer les lumières et les chasses d'eau des toilettes ?

La mairie indique qu'il est possible de remplacer les lumières.

Les élèves demandent s'il est possible de changer les filets des paniers de basket ?

La mairie indique qu'il est envisageable de changer les filets. Cependant, l'état de ces derniers est pour le moment jugé bon.

Les élèves demandent s'il est possible de réparer la garderie ?

Madame Gauthier indique que les travaux nécessaires ont été effectués dans la garderie. Les élèves peuvent de nouveau se rendre dans les infrastructures. Monsieur le Maire ajoute que la future garderie se situera dans le nouveau centre aéré.

Les enfants demandent plus de jeux de société à la garderie.

Comme pour les ballons, des achats de jeux se feront une fois le budget voté en mairie.

Les élèves demandent de mettre de l'herbe synthétique pour pouvoir jouer au foot par tous les temps ?

La mairie répond négativement à cette demande.

Les élèves demandent de mettre des rideaux dans la cantine au niveau des fenêtres, le soleil les gêne pendant les repas ?

La mairie indique qu'il est effectivement possible de mettre des rideaux. Elle s'interroge cependant sur la pertinence des rideaux.

Les élèves demandent de changer de table de ping-pong (la grande fixe)?

La municipalité répond que la table étant encore en bon état, elle ne sera pas changée.

Les élèves demandent de varier les menus de la cantine ?

La mairie indique que les menus sont déjà suffisamment variés.

Il ajoute qu'ils souhaitent mettre les menus végétariens une fois par mois ?

Comme indiqué dans la loi, la mairie se doit de faire un menu végétarien par semaine.

Les élèves demandent s'il est possible à la cantine d'avoir le choix entre deux menus ?

La demande fut refusée.

Les élèves de CM2 demandent un nouveau néon pour le tableau classe des CM2 ?

La mairie évoque la difficulté qu'elle rencontre pour trouver le matériel adéquat. Elle donnera des nouvelles une fois le néon trouvé.

Questions des parents :

-Comment se passe le temps du midi (des activités sont-elles mise en place)? les deux heures de pause méridienne sont longues et les enfants s'ennuient.

R: Des règles de vie sont mises en place depuis l'arrivée d'une nouvelle intervenante. L'intervenante souhaite à présent aborder les conséquences (punitions, sanctions) avec les élèves prochainement. Les parents proposent de laisser les enfants proposer leurs propres règles de vie sur le moment du midi.

Avec le futur budget qui sera voté en mairie, des investissements seront faits afin de répondre à la demande des élèves.

-Question concernant la sécurité devant l'école (stationnement et dangers de circulation)..

Le temps du midi pose question notamment. La mairie afin de régler ce problème souhaite faire intervenir de manière « pédagogique » la gendarmerie afin de rappeler aux usagers qu'ils ne peuvent se garer sur la route.

Il est demandé aux parents de se responsabiliser avant tout.

Un réaménagement de la voirie (installation de feux) et du parking (inversion de l'entrée et de la sortie) sont envisagés. Un autre passage piéton devrait voir le jour afin de desservir à la fois l'école et le futur centre de loisirs. La vitesse autorisée devrait passer à 30 k/h. Monsieur Legendre propose à la mairie de faire passer un mot dans le cahier afin d'effectuer un rappel aux parents.

Fin de séance à 18h55.

ECOLE ELEMENTAIRE
"La Vallée du Lac"
37330 CHATEAU LA VALLIERE
Tel/Fax ; 02 47 24 02 63

LEGENDRE

Legendre

